

Domaines Prioritaire 2	Amélioration de la qualité de l' éducation										
Objectif Spécifique 2-1 Amélioration de la qualité de l' éducation	<p>[Arrière-plan] Au Burkina Faso, le taux de scolarisation dans le primaire s' élevait à 78,7 % pour l' année scolaire 2024-2025 (DGESS MEBAPLN, juillet 2025), ce qui témoigne d' un certain niveau d' amélioration de l' accès à l' enseignement primaire. En revanche, par rapport aux pays subsahariens voisins, les indicateurs de l' éducation de base, notamment le taux de scolarisation, restent faibles, et les problèmes traditionnellement liés à la qualité de l' enseignement, tels que l' environnement éducatif et le contenu des programmes, se sont aggravés en raison de l' expansion rapide de l' accès à l' enseignement primaire. De plus, l' accès aux écoles secondaires est très limité, principalement en raison du manque d' infrastructures. Il est donc important de garantir la continuité entre l' école primaire et le collège afin d' assurer la cohérence de l' éducation de base. Ces questions sont également considérées comme des priorités dans le Plan Stratégique pour le Développement de l' Education de Base et de l' Enseignement Secondaire (PSDEBS 2021-2025). La population scolarisée dans l' enseignement primaire devrait continuer à augmenter, et les questions relatives à la qualité de l' enseignement et à l' accès au collège devraient gagner en importance à l' avenir. Le besoin d' élargir l' accès à l' enseignement primaire reste donc d' actualité. De plus, dans certaines régions, depuis le début des actes de terrorisme en 2016, de nombreux problèmes liés à la fermeture d' écoles et à la sécurité dans les établissements scolaires sont apparus, ce qui a eu des répercussions négatives sur plusieurs indicateurs, dont le taux de scolarisation dans le primaire. Bien que le gouvernement estime que la situation tend à s' améliorer, la mise en œuvre de la STRATÉGIE NATIONALE DE L' ÉDUCATION EN SITUATION D' URGENGE (ESU) reste un enjeu majeur.</p>					<p>[Stratégie] Le Gouvernement du Burkina Faso oeuvre à garantir la cohérence de l' enseignement de base et d' améliorer la scolarisation et la qualité de l' éducation sur la base du « Plan Stratégique pour le Développement de l' Education de Base et de l' Enseignement Secondaire (PSDEBS 2021-2025) ». Cependant, principalement en raison du manque d' infrastructures, l' accès à l' enseignement secondaire reste limité, et la forte augmentation de la fréquentation scolaire dans le primaire a entraîné une détérioration de l' environnement éducatif, rendant d' autant plus importante la garantie de la qualité de l' éducation. Compte tenu de ces défis et de la stratégie fondamentale de soutien à l' éducation de notre pays, à savoir la « Stratégie d' Apprentissage pour la Paix et la Croissance », le Japon contribuera à la promotion de la scolarisation dans le secondaire et à l' amélioration de la qualité de l' éducation, et apportera son soutien à la consolidation de la paix. Concrètement, il soutiendra la construction d' écoles secondaires et la formation des enseignants du primaire. En collaboration avec le secteur agricole, il mènera également des activités de sensibilisation auprès des parents sur l' amélioration de la nutrition, à travers l' amélioration des cantines scolaires et la promotion des potagers familiaux.</p>					
	Programme	Projets	Modalité	Période d' exécution					Montant d' appuis (100Million Yen)	SDGs	Remarque
Programme de renforcement de la qualité de l' éducation de base pour les élèves et les enseignants (Programme renforcé)	Projet de construction de collèges d' enseignement général et d' écoles d' enseignement technique et de formation professionnelle dans les régions du Centre et du Centre-Ouest	GA	avant AJF 2024	AFJ 2025	AFJ 2026	AFJ 2027	AFJ 2028	AFJ 2029	11.65	4,5	
	Projet d' amélioration de la qualité de l' éducation par le renforcement de la collaboration école-communauté (PAQER-CEC)	TOP	avant AJF 2024	AFJ 2025	AFJ 2026	AFJ 2027	AFJ 2028	AFJ 2029	6.20	4,5	
	Conseiller en politiques éducatives	EXP	avant AJF 2024	AFJ 2025	AFJ 2026	AFJ 2027	AFJ 2028	AFJ 2029		4	
	Formations thématiques (Programme de Co-création des connaissances) – secteur éducation	TR	avant AJF 2024	AFJ 2025	AFJ 2026	AFJ 2027	AFJ 2028	AFJ 2029		4	
	Amélioration de l' apprentissage des enfants (2021-2023, 2024-2026)	CTR	avant AJF 2024	AFJ 2025	AFJ 2026	AFJ 2027	AFJ 2028	AFJ 2029		4	
	Don aux micro-projets locaux contribuant à la sécurité humaine (APL) – secteur éducation	GHGA	avant AJF 2024	AFJ 2025	AFJ 2026	AFJ 2027	AFJ 2028	AFJ 2029	0.35	4	

Domaines Prioritaire 3	Promotion de l' intégration économique régionale										
Objectif Spécifique 3-1 Promotion de l' intégration économique régionale	<p>【Arrière-plan】 Pour que le Burkina Faso, pays enclavé, puisse connaître une croissance stable, il est essentiel d'approfondir l' intégration économique avec les pays voisins membres de l' AES, de la CEDEAO et de l' UEMOA, notamment en sécurisant les réseaux logistiques et d'approvisionnement en énergie. À cette fin, sur la base du Plan Directeur de l' Aménagement des Corridors de l' Anneau de Croissance en Afrique de l' Ouest, nous déployons des mesures de soutien contribuant à la promotion de l' intégration économique régionale, telles que le développement des infrastructures (routes, réseaux électriques, etc.), l' amélioration de l' efficacité des douanes frontalières et la garantie de la sécurité. (Note 1) Le Burkina Faso occupe la 151e place sur 190 pays dans le classement général de l' indice Doing Business 2020 de la Banque mondiale, et se classe 122e sur 190 pays pour les « transactions internationales (temps et coûts liés au commerce) » et 183e sur 190 pays pour « l' accès à l' électricité ». (Note 2) En Afrique de l' Ouest, la CEDEAO et l' UEMOA jouent un rôle central dans l' élaboration et la mise en oeuvre de stratégies relatives aux infrastructures à grande échelle (routes, réseaux électriques, etc.) et au secteur électrique régional, ainsi que dans la mise en place de divers systèmes transfrontaliers tels que les douanes et les postes-frontières à guichet unique (OSBP).</p>					<p>【Stratégie】 Sur la base du Plan Directeur de l' Aménagement des Corridors de l' Anneau de Croissance en Afrique de l' Ouest, et en vue de la réalisation des projets prioritaires dans la région qui ont été compilés à la suite de ce plan, nous examinerons la possibilité d'apporter un soutien efficace contribuant à la promotion de l' intégration économique dans la région, tout en tenant compte des mesures de sécurité, notamment en matière de développement des infrastructures régionales (routes, réseaux électriques, etc.) et d' amélioration de l' efficacité des formalités douanières aux frontières.</p>					
	Programme	Projets	Modalité	Période d' exécution					Montant d' appuis (100Million Yen)	SDGs	Remarque
Programme de la promotion de l' intégration économique régionale	Projet de renforcement de la route Gounghin – Fada N' Gourma	LA	avant AJF 2024	AFJ 2025	AFJ 2026	AFJ 2027	AFJ 2028	AFJ 2029	56.59	9	
	Projet de développement des capacités d' entretien des routes	TCP	avant AJF 2024	AFJ 2025	AFJ 2026	AFJ 2027	AFJ 2028	AFJ 2029	4.00	9	
	Programme de développement économique et social (équipement d' entretien routier)	GA	avant AJF 2024	AFJ 2025	AFJ 2026	AFJ 2027	AFJ 2028	AFJ 2029	3.00	9	
	Projet d' amélioration des équipements d' entretien routier	GA	avant AJF 2024	AFJ 2025	AFJ 2026	AFJ 2027	AFJ 2028	AFJ 2029	10.06	9	
	Conseiller en promotion du développement des corridors de l' UEMOA	EXP	avant AJF 2024	AFJ 2025	AFJ 2026	AFJ 2027	AFJ 2028	AFJ 2029		9	Assistance technique financée sur le compte de prêts d' APD
	Formations thématiques – intégration économique régionale	TR	avant AJF 2024	AFJ 2025	AFJ 2026	AFJ 2027	AFJ 2028	AFJ 2029		8	
	Projet de renforcement du système électrique régional du Pool énergétique d' Afrique de l' Ouest	TCP	avant AJF 2024	AFJ 2025	AFJ 2026	AFJ 2027	AFJ 2028	AFJ 2029		8	

Domaines Prioritaire 4	Paix et stabilité											
Objectif Spécifique 4-1 Paix et stabilité	<p>【Arrière-plan】 Le Burkina Faso subit des attaques terroristes récurrentes, en particulier dans les zones frontalières avec les pays voisins ce qui a entraîné l'apparition de personnes déplacées internes (PDI). En avril 2023, le Président a proclamé l'état d'urgence (couvrant 8 régions et 22 provinces) et promulgué des mesures de mobilisation générale et de vigilance. Dans ce contexte d'instabilité au Sahel, il est essentiel que l'aide apportée à la région, y compris au Burkina Faso, en faveur de la paix et de la stabilité soit mise en oeuvre en tenant compte des causes profondes du conflit et de l'appropriation africaine du processus de résolution des conflits.</p>					<p>【Stratégie】 En collaboration avec le Gouvernement du Burkina Faso et les organisations internationales, nous apporterons notre soutien aux PDI qui ont perdu leurs moyens de subsistance et se trouvent dans une situation précaire, ainsi qu'aux communautés d'accueil qui supportent une charge supplémentaire due à l'accueil de ces PDI. Nous contribuerons également au renforcement de l'administration locale.</p>						
	Programme	Projets	Modalité	Période d'exécution						Montant d'appuis (100Million Yen)	SDGs	Remarque
				avant AJF 2024	AFJ 2025	AFJ 2026	AFJ 2027	AFJ 2028	AFJ 2029			
		Programme de formation pays pour le renforcement de capacités des jeunes au Sahel	ICT	■	■					0.50	16	
		Conseiller en appui à la numérisation de l'enregistrement des personnes déplacées internes (DX)	EXP	■	■	■				0.50	16	
		Projet de soutien aux PDI par l'enregistrement biométrique et le développement d'une base de données (en collaboration avec le HCR)	GA	■	■	■				5.89	16	HCR
		Projet de Consolidation de la paix et de la Stabilité à travers le Renforcement des ressources humaines de l'Administration locale dans les pays du Sahel	TCP	■	■	■	■	■		7.55	3,6	
		Formations thématiques - paix et stabilité	TR	■	■						3,6,16	
		Projet de construction de Centres de Santé et de Promotion Sociale (CSPS)	GA	■						10.06	3	
		Aide financière non remboursable d'urgence face à la détérioration de la sécurité alimentaire mondiale	EGA	■						3 000 000 USD	1,2,3,5,6,11,16	PAM
	Inclusion sociale et économique des personnes déplacées et des communautés d'accueil dans les zones urbaines du Burkina Faso (IPDCA-BF) (ONU-Habitat)	GA	■	■					4.29	3		
	Projet de Renforcement des capacités des adolescent(e)s et des jeunes à exercer leurs droits en matière de santé sexuelle et reproductive (en partenariat avec l'UNFPA)	GA		■	■	■			2.00	3,5		
	Don aux micro-projets locaux contribuant à la sécurité humaine - secteur santé	GHGA	■	■					0.15	3		

Autres											
Autres	Projets	Modalité	Période d'exécution						Montant d'appuis (100Million Yen)	SDGs	Remarque
			avant AJF 2024	AFJ 2025	AFJ 2026	AFJ 2027	AFJ 2028	AFJ 2029			
	Initiative ABE – « Programme de master et stage (African Business Education Initiative for Youth) »	CTR	■	■	■					8	
	Programme « SDGs Global Leader »	CTR	■	■	■					1-17	
	Renforcement des capacités et de la coordination contre les crimes financiers transnationaux dans la Région Afrique de l'ouest et centrale	TTR	■	■	■					16	

【Légende】 :[PS] = Etude préparatoire, [TCP] = Projet de coopération technique, [EXP] = Expert, [CTR] = Formation axée au pays, [TTR] = Formation en pays tiers, [TR] = Formation sur les sujets spécifiques / Programme de formation pour les jeunes leaders, [ICT] = Formation dans le pays, [GA] = Coopération financière non-remboursable (sauf les modalités de dons spécifiées ci-dessous), [FA] = Assistance Alimentaire, [EGA] = Coopération financière non-remboursable pour assistance d'urgence, [GHGA] = Coopération financière non-remboursable des micro-projets locaux pour la sécurité humaine, [LA] = Prêt de l'APD, Ligne continue [-----] = Période d'exécution, Ligne pointillée [- - - -] = Période temporaire d'exécution

【Description des ODD】 :1=pas de pauvreté, 2=faim zéro, 3=bonne santé et bien-être, 4=éducation de qualité, 5=égalité entre les sexes, 6=eau propre et assainissement, 7=énergie propre et d'un coût abordable, 8=travail décent et croissance économique, 9=industrie, innovation et infrastructure, 10=inégalités réduites, 11=ville et communautés durables, 12=consommation et production responsables, 13=mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, 14=vie aquatique, 15=vie terrestre, 16=paix, justice et institutions efficaces, 17=partenariats pour la réalisation des objectifs.

【Détails sur les ODD】 : https://www.mofa.go.jp/mofaj/gaiko/oda/sdgs/pdf/SDGs_pamphlet.pdf